



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 8 novembre 2007
14809/07 (Presse 257)
P 098
(OR. fr)

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne sur la Condamnation d'Eynulla Fatullayev en Azerbaïdjan

L'Union Européenne note avec une profonde préoccupation la condamnation d'Eynulla Fatullayev, fondateur et rédacteur en chef des journaux "Realniy Azerbaijan" et "Gundelik Azerbaijan", ainsi que la peine de huit ans et demi d'emprisonnement prononcée à son encontre le 30 octobre par la cour pour les crimes graves d'Azerbaïdjan. Les charges retenues contre lui renvoient principalement à un article écrit par Fatullayev, sous le pseudonyme de Rovshan Bagirov, le 30 mars 2007.

L'Union Européenne est convaincue que l'usage du code pénal qui a été fait pour cet article, qui est l'expression d'une opinion individuelle, est inapproprié et que la peine prononcée est tout à fait disproportionnée.

Des cas comme celui-ci vont à l'encontre de l'engagement de l'Azerbaïdjan en faveur des libertés d'expression et d'opinion, alors que ces questions sont essentielles à la mise en oeuvre du plan d'action conclu en novembre 2006 dans le cadre de la politique européenne de voisinage, ainsi qu'à l'approfondissement du partenariat entre l'Azerbaïdjan et l'Union Européenne.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>
14809/07 (Presse 257)

1
FR

L'Union Européenne rappelle l'importance que le gouvernement d'Azerbaïdjan respecte pleinement les droits d'une presse libre et le développement de médias indépendants en Azerbaïdjan, et qu'il garantisse que les voix critiques ne soient pas réduites au silence.
